Les victimes et les méfaits du mauvais temps

UN ITALIEN TERRASSE PAR LE FROID A BAILLEUL-SIRE-BERTHOULD

La vague de froid qui sévit dans notre région vient de faire une nouvelle victime dans le hameau d'Arras. M. Henri Cabour, électricien, demeurant cité du Petit Baptême, 32, le Labyrinthe, en revenant de son travail, vers 17 h. 30, suivait le chemin reliant Bailleul-sire-Berthould à St-Nicolas. A environ 500 mètres du lieu dit « Chantecler », il trouva sur le côté droit de la route le corps inanimé d'un homme étendu sur le dos, les mains fermées dans une dernière crispation. L'électricien courut immédiatement à la gendarmerie pour faire part de sa découverte. Sur ces entrefaites M. le docteur Fuchs, d'Achicourt, put faire la même constatation. Il descendit de sa voiture et se rendit près de la victime afin de lui porter secours. Après une examen rapide, il vit qu'il se trouvait en présence d'un cadavre et ne pouvait intervenir.

Bientôt, après avoir informé le Parquet d'Arras, les gendarmes Fortat et Derbin, accompagnés du garde-champêtre de St-Laurent, venaient faire les constatations habituelles. Ils trouvèrent l'individu la jambe gauche étendue, la jambe droite pliée, le pied engagé dans les racines d'un arbuste arraché. Le mort ne portait aucune trace de blessure ; ses vêtements n'étaient pas dérangés. Dans la neige pas de trace de lutte : quelques endroits tassés marquaient le chemin parcouru par le moribond qui lutte contre la mort, à en juger par les quelques indices qui révélaient les empreintes visibles où il dut s'accroupir pour aller enfin rendre le dernier soupir quelques mètres plus loin. Les gendarmes fouillèrent les poches de l'inconnu et purent l'identifier par les papiers qu'il portait.

C'est un nommé Giavanni Gasparini, sujet italien, âgé de 34 ans, marié et père d'un enfant. Ses poches contenaient une somme de 50 fr. 85, divers objets et outils, ainsi qu'un billet aller-retour Arras-Ferbus : il habitait Willerval.

Après une M. le docteur Leroy eut fait les constatations médicales et déterminé que la mort était due à une congestion cérébrale causée par le froid. M. le Maire de Saint-Laurent-Blangy a fait transporter le cadavre dans une salle de la Mairie.

INONDATIONS A LECELLES

Une centaine d'hectares sont couverts d'eau sur le territoire de la commune de Lecelles et la crue de l'Hélnon et de ses petits affluents a provoqué une fois de plus l'inondation des chaussées notamment rue des Fèves. La gelée a fort heureusement arrêté l'avance de l'eau et les dégâts se bornent à quelques cours et caves inondées.

Mercredi 28 courant, les deux écoles de la rue des Fèves ne reçurent que six enfants sur 125 inscrits.

CHAPEAUX ABBAYE 2, Rue Esquermoise .. LILLE ..

Le statut de la T. S. F.

LES TERMES DE CE PROJET SERONT ARRÊTES MERCREDI OU JEUDI

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Le Conseil des ministres a procédé à l'expédition des affaires courantes. Les membres du gouvernement se réuniront mercredi prochain, en Conseil, à l'Elysée et jeudi prochain en Conseil de Cabinet.

En quittant l'Elysée, M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a indiqué que le Conseil des ministres avait procédé dans sa séance à un nouvel examen du projet de loi sur le statut de la radio-diffusion et que les termes de ce projet seraient définitivement arrêtés mercredi ou jeudi prochain.

Répondant à une question, M. Albert Sarraut a ajouté que le Conseil des ministres ne s'était pas encore saisi des questions intéressant la direction de l'aéronautique, mais que ces questions seraient très probablement examinées à une réunion prochaine.

Les principaux meneurs autonomistes alsaciens ont été arrêtés

La police a procédé à Strasbourg à l'arrestation des 13 principaux meneurs du mouvement autonomiste en Alsace.

Ces meneurs sont les nommés Charles Conrad, poélier, habitant Strasbourg ; Alfred Schneider, employé de banque à Strasbourg ; Charles Heil, employé de mairie et correspondant de la « Gazette de Francfort », à Strasbourg ; René Schlegel, commerçant à Strasbourg ; Aloïse Thomann, serrurier à Strasbourg-Neudorf ; François-Joseph Hertling, à Strasbourg ; Henri Reisacher, trésorier du « Heimatbund », à Strasbourg ; Charles Fix, cordonnier à Strasbourg ; Camille Weber, entrepreneur à Strasbourg ; Paul Schall, journaliste, rédacteur en chef de la « Zukunft » à Strasbourg ; l'ancien abbé Joseph Fasshauer, habitant Strasbourg-Neudorf et la femme Agnès Egymann, femme de Xavier Fasshauer frère de l'ancien abbé et demeurant également à Strasbourg-Neudorf.

Le Dr Roos, chef officiel du parti autonomiste, devait être également arrêté, mais il a pris la fuite.

Un automobiliste tué par du bandit de grand chemin

Sur la route n. 31, à Vaires, M. Marcel Moulinot, âgé de 37 ans, marchand de couleurs à Esbly, revenait de Paris en automobile avec sa femme et sa fillette, lorsque près des bois de Vaires, il trouva la route barrée et fut contraint d'arrêter sa voiture. Un individu surgit qui lui demanda son argent. M. Moulinot lui jeta son portefeuille et comme l'autre était baissé pour le ramasser il tira dans sa direction un coup de revolver sans l'atteindre. Le malfaiteur riposta aussitôt et une balle atteignit mortellement le marchand de couleurs.

Mme Moulinot put ramener l'auto à Esbly où elle prévint la gendarmerie. Celle-ci a organisé des battues dans la région et le parquet de Meaux s'est rendu sur les lieux pour faire une enquête.

ARRESTATION D'UNE BANDE DE MALFAITEURS QUI OPERAIT DANS LE MIDI

A la suite du vol d'une poussette de l'Administration des P. T. T. contenant des valeurs et des colis recommandés ou déclarés, la Sûreté a ouvert une enquête qui a amené l'arrestation de cinq malfaiteurs : Juan Lave, 22 ans ; Grégoire Martinez, 39 ans ; Salvador Domenech, 25 ans ; Arturo Gonzalès, 45 ans et Rosalie Oliveras, 22 ans, tous espagnols et habitant la banlieue de Perpignan.

Une information a établi que la bande avait commis de nombreux vols ou cambriolages dans les Pyrénées Orientales, à Montpellier, Toulouse, Nîmes et Marseille.

Les cinq malfaiteurs ont été incarcérés.

Des perquisitions opérées à leurs domiciles ont fait découvrir des quantités énormes de marchandises volées

AUCUNE NOUVELLE DE MM. CACHIN, DORIOT, DUCLOS ET MARTY

Suivant des renseignements de source certaine, il résulte qu'on n'a encore aucune nouvelle de MM. Cachin, Doriot, Duclos et Marty qui sont l'objet de recherches pour être incarcérés en raison des condamnations récentes dont ils ont été l'objet.

A. Marchandier LILLE 91, Rue Pierre-Paul TSF
Postes à Galène ETMA
Modèles ayant fait leur preuve de 25 à 175 fr.
Postes à Lampes ETMA, ALPHA, MARSA
Les Postes « MARSA » à 5 lampes 3 cadres à 1.175 fr. 3 lampes à 2.500 fr. sont un véritable succès. Catalogue 1928 envoi contre 1.00. Franco 1.50.

Au concours des meilleurs ouvriers de France

M. BAKKAERT, CONTREMAITRE D'AJUSTAGE A L'INSTITUT COLBERT DE TOURCOING A ÉTÉ CLASSÉ 1er

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs le succès obtenu par M. Vanderplassche Louis, instructeur de l'atelier des tailleurs de l'Institut Colbert de Tourcoing, lauréat numéro 1 au concours des « meilleurs ouvriers de France ».

Nous apprenons aujourd'hui avec plaisir les succès remportés à l'Exposition Nationale du Travail, Grand Palais à Paris, par M. Bakkaert Léon, contremaître de l'ajustage de précision à l'Institut Colbert de Tourcoing.

M. BAKKAERT Léon

M. Bakkaert a déjà obtenu, le 3 novembre 1927, à l'Exposition départementale, Palais-Rameau, à Lille, un premier prix, diplôme de médaille d'or et bourse de voyage à Paris, pour la présentation d'une presse et de son outil dont toutes les pièces, au nombre 208, sont rigoureusement interchangeables.

Ce chef-d'œuvre qui vient de figurer à l'Exposition nationale du Travail à Paris, vaut à M. Bakkaert d'être classé numéro 1 dans sa catégorie parmi les « meilleurs ouvriers de France ».

Nous rappelons que M. Bakkaert a déjà été, il y a trois ans, lauréat du concours des « meilleurs ouvriers de France » numéro 1 dans la même catégorie.

Cette fois, M. Bakkaert a provoqué l'admiration des connaisseurs, en démontrant, au moyen de sa presse le fonctionnement de son outil à découper, innovation intéressante consistant en une série de poinçons en assemblage combinés de 19 pièces, les matrices en 5 pièces permettant le découpage d'un profil d'ornementation et son raccordement précis suivant les lignes du dessin quelle qu'en soit la longueur. Une des caractéristiques principales est que si l'une de ces pièces vient à se briser, on peut la remplacer sans avoir à sacrifier l'ensemble. Les membres des jurys de Lille et de Paris n'ont eu que des louanges chaleureuses à l'adresse de M. Bakkaert. Nous sommes heureux de pouvoir y joindre nos félicitations et de constater une fois de plus la valeur professionnelle de nos excellents instructeurs de l'enseignement technique du Nord : les apprentis qu'ils forment sont en bonnes mains.

La Foire Internationale de Lyon

La réunion de Printemps de la Foire Internationale de Lyon se tiendra du 5 au 18 mars 1928. Cette manifestation annuelle de l'activité industrielle française et étrangère s'annonce très favorablement. Jamais les participants n'avaient montré une telle hâte à s'assurer un stand. Depuis six mois aucun emplacement n'est plus disponible dans les groupes de l'électricité, du Mobilier, de la Céramique-Verrerie-Objets d'art, du Jouet, de la Bijouterie.

Grâce à la disposition méthodique du Palais de la Foire et au classement rigoureux qui préside à la répartition des industries, une visite de quelques heures suffit au commerçant, à l'industriel, au technicien, pour avoir une image exacte et complète de la production qui l'intéresse et pour passer ses ordres en toute connaissance des conditions du marché.

Les acheteurs français et internationaux apprécient chaque année davantage les facilités que leur procure la Foire de Lyon pour leur approvisionnement. Tous les départements, même les plus éloignés, envoient régulièrement des acheteurs aux réunions de la Foire. Les gros commerçants et importateurs étrangers considèrent maintenant l'institution lyonnaise comme le rendez-vous annuel des hommes d'affaires soucieux de se documenter sur les formes nouvelles de la production et des échanges. En 1926, ils venaient de 44 pays : en 1927, ils appartenaient à 47 nations. Nul doute qu'à la réunion de 1928 ils n'aient encore accru ce contingent déjà fort important. Les relations que la Foire Internationale de Lyon entretient avec les principaux commerçants de tous les pays du monde permettent de penser que la Réunion de Printemps 1928 recevra la visite d'un nombre d'acheteurs encore jamais égalé.

Ainsi s'affirme d'année en année le renom de la Foire de Lyon et rayonne au-delà des frontières la puissance de notre vie économique.

Contribuables retardataires prenez garde à la taxe de 10 %

Certains contribuables retardataires se demandent avec anxiété si, passé la date du 1er janvier, ils s'exposent à des pénalités particulières.

Il n'en est rien. Presque tous sont actuellement sous le coup de poursuites individuelles possibles de la part de leurs percepteurs, car les rôles ont été émis cette année, à une date telle que les délais normaux sont écoulés dans presque tous les cas. Mais en ce qui concerne l'application de la pénalité de 10 %, celle-ci ne jouera qu'à une date qui sera fixée ultérieurement par un décret non encore publié.

Le franchissement de la date fatidique du 1er janvier ne changera donc rien cette fois, à la situation des contribuables retardataires.

COSTES ET LE BRIX ARRIVÉS A LIMA

Les aviateurs Costes et Le Brix sont arrivés à Lima hier, à 18 heures 40, venant de Las Paz, d'où ils étaient partis à 11 h. 05, ayant effectué le trajet en 7 h. 35.

Leur réception à Las Palmas a été une superbe manifestation en l'honneur de la France. Costes et Le Brix se sont ensuite rendus à Lima, dans l'automobile de M. Juan Leguia, directeur de l'aviation. Ils sont descendus dans un hôtel.

Costes et Le Brix sont en parfaite santé Ils ont effectué un atterrissage parfait.

UN VOILIER PERDU CORPS ET BIENS

Les journaux publient une dépêche de Civita Vecchia annonçant que pendant une tempête qui a sévi avant-hier, le remorqueur « Nulio Chiesa », venant de Bastia et se rendant à Naples, a perdu environ deux milles de Civita Vecchia un voilier qu'il remorquait. Ce voilier avait à bord un équipage de cinq hommes.

RÉVOLTE DE PRISONNIERS MILITAIRES A CALVI

Pour une raison encore inconnue, quinze soldats appartenant à la section de discipline, en garnison à Calvi (Corse) se sont révoltés. Ils se sont enfermés dans une chambre et à l'aide d'une pioche, ont démoli la cloison de la chambrée contiguë dans laquelle se trouvaient trente autres disciplinaires.

Cinquante soldats du 173e d'infanterie sont arrivés de Bastia, sous le commandement de leur colonel et ont été aussitôt dirigés sur le lieu de l'émeute.

Les mutins ont été réduits à la raison mais il a fallu pour se rendre maître de certains d'entre eux, enfoncer plusieurs portes. Une dizaine, considérés comme les meneurs ont été mis en cellules ; les autres mutins sont en prison. Le calme est rétabli.

AUGMENTATION DES SALAIRES DANS LES ETABLISSEMENTS DE LA MARINE

Le ministre de la marine vient de signer les arrêtés fixant les nouveaux barèmes de salaire des ouvriers et ouvrières des arsenaux et établissements de la marine. Ces arrêtés vont être immédiatement notifiés aux ports. Ils comporteront un relèvement notable des salaires et un rappel à partir du 1er juillet 1927.

Une folle jeta son enfant dans une fosse à purin

ELLE L'EN RETIRA ET LE DÉPOSA SUR UN LIT

Depuis la perte d'un de ses enfants, Mme Tournier, riche cultivatrice de Bolandoz, près de Besançon, quarante-quatre ans, était sujette à des bizarreries de caractère. L'autre soir, tandis que son mari et ses deux enfants prenaient leur repas, elle annonça qu'elle allait porter du levain chez une voisine. Son jeune fils, Hubert, « sept ans », quitta la table et l'accompagna.

Quelques heures plus tard, Mme Tournier rentra, portant le petit Hubert, qu'elle déposa sur un lit. Au bout d'un instant, ne le voyant pas bouger, la fille aînée de la cultivatrice s'aperçut que son frère ne donnait plus signe de vie et avait la bouche pleine de purin. La mère avait dû jeter l'enfant dans une fosse située près de la maison.

La gendarmerie, prévenue, découvrit la coupable cachée derrière une étable. Mme Tournier, arrêtée et interrogée par le juge d'instruction de Besançon, est demeurée muette sur le drame. Elle semble atteinte de folie et sera soumise à un examen mental.

La Foire commerciale et internationale de Lille

UN CENTRE D'AFFAIRES DANS UNE RÉGION D'AFFAIRES

La Foire Commerciale et Internationale de Lille qui ne peut disposer encore pour 1928 de son emplacement définitif et qui se tiendra du 6 au 22 avril sur l'Esplanade du Champ de Mars se trouvera, certes, à l'étroit sur ce terrain provisoire, en dépit des dimensions des grands halls dont on a commencé déjà l'édification.

Le succès de la Foire Internationale de Lille, comme foire d'affaires est maintenant incontesté et il n'est plus un industriel ou un négociant soucieux de la prospérité de ses entreprises qui n'ait compris le réel intérêt pratique que peut lui procurer une manifestation commerciale aussi importante.

Jamais, encore à pareille époque, les adhésions d'exposants des diverses régions de France et même de l'Etranger n'ont été aussi nombreuses; c'est ainsi que le Comité de la Foire procédera à la répartition des emplacements intérieurs entre les firmes exposantes avant la fin du mois de janvier. En 1926 cette répartition n'avait été faite qu'en Mars. Elle le fut en février pour la dernière réunion. Ce simple détail fera mieux comprendre que de longs commentaires quel extraordinaire succès les organisateurs de la Foire de Lille remportent dans les milieux économiques. D'ores et déjà dans le vaste hall de la métallurgie-mécanique-électricité, la grande majorité des stands a été remplie avec une avance considérable sur les années précédentes et un grand nombre de demandent continuent à affluer. La section de l'alimentation est presque au complet ; le hall spécial de la vente au détail notamment est pleine. Dans le hall J, chaffage et appareils ménagers il ne reste plus qu'une dizaine de stands disséminés. Il en est de même pour les sections du « Bureau moderne » de l' « Ameublement » et des Industries du bâtiment. La brasserie présentera une exposition conséquente et l'Agriculture, on le sait, sera très largement représentée tant au point de vue des produits agricoles que du matériel moderne de culture. La Grande « Semaine Agricole » placée sous le patronage de la Chambre d'Agriculture du Nord promet du reste, étant donné tous les concours qui se manifestent, de remporter un succès sans précédent.

Par la grande diversité des produits et articles exposés la IVe Foire de Lille attirera de toutes parts un nombre considérable d'acheteurs, et cette foire d'échantillons placée dans une région dont l'activité est exceptionnelle, s'avérera de plus en plus comme un marché de premier ordre, précieux auxiliaire de la production nationale. Il ne saurait être pour l'industrie et le commerce du Nord notamment, de meilleure occasion de profiter de nouveaux et multiples débouchés, qu'en retenant un des stands encore disponibles en vue de la réunion de la première quinzaine d'avril.

Un avion de transport atterrit dans une carrière à Calais

L'APPAREIL A ÉTÉ BRISÉ ; LE PILOTE ET UN PASSAGER SONT INDEMNES

Hier, vers 4 h. 30, un avion biplan de transport de la ligne franco-anglaise, parti du Bourget et se rendant à Lymp, se trouva pris par le brouillard en arrivant à la côte. Il franchit sans l'apercevoir la station St-Inglevert, puis arrivant au dessus du détroit, se rendant compte que la traversée était périlleuse, il décida d'atterrir. Il descendit au ras du sol et, avisant un carré blanchâtre qui lui paraissait propice, le pilote s'y posa. Or, le terrain en question constituait une carrière de galets très accidentée, exploitée par la maison Dufour et située à l'extérieur de la ville sur la route de Calais-Boulogne, à l'endroit dit le port Feulay..

L'avion roula quelques dizaines de mètres Il arrivait à fin de course lorsqu'il s'engagea sur une déclivité aboutissant à un fossé.

L'appareil piqua du nez, brisant son hélice, décalant son moteur et son train d'atterrissage.

A bord se trouvaient le pilote anglais, le lieutenant Georges Birkette, et un journaliste qui n'a pas voulu se faire connaître.

L'un et l'autre sortirent indemnes de l'accident.

Le wattmann d'un tramway et plusieurs personnes qui avaient vu l'avion atterrir se portèrent au secours des aviateurs et les aidèrent à sortir de la carlingue. Puis le pilote vint à la poste de Calais pour y passer un télégramme. De là, il gagna Inglevert dans une auto mise à sa disposition par un garagiste de la Ville. Le passager qui est venu à Calais est, croit-on, descendu dans un hôtel pour y passer la nuit et reprendre aujourd'hui le bateau.

L'avion est gardé par un service de nuit.

MORT SUSPECTE D'UNE JEUNE FILLE A CALAIS

Jeudi soir, Mlle Raymonde M..., 14 ans, demeurant chez ses parents, rue Carnot, Aux Baraques, et dont le père est employé de chemins de fer, prenait son repas du soir, faisait gaiement une partie de cartes avec sa famille et gagnait sa chambre à coucher.

Vers 3 h. du matin, les parents étaient éveillés par des cris plaintifs. Ils se rendirent au chevet de la jeune fille et constatèrent que la malheureuse ne donnait plus signe de vie.

Le docteur Dujon mandé d'urgence, constata le décès, mais ne pouvant en établir les causes, il refusa l'acte de décès.

La gendarmerie, prévenue, avisa le Parquet qui a refusé le permis d'inhumer.

En conséquence, M. le docteur Goyot, médecin légiste, a procédé hier à l'examen du corps et a transmis au Parquet, les résultats de cet examen.

On ignore encore quelle suite sera donnée à l'affaire.

M. BLIN, DIRECTEUR RÉGIONAL DES P. T. T. A QUITTÉ LILLE

C'est hier, par le rapide de 9 heures, que M. BLIN, directeur régional des P.T.T. et Mme Blin son épouse, ont quitté Lille, pour la Côte d'Azur où ils doivent jouir d'un repos bien mérité.

Sur le quai de la gare, M. Hudelo, Préfet du Nord, Mme Hudelo, MM. Chavin, directeur du Cabinet du Préfet, Goldschild, directeur des services postaux, Deuvin, ingénieur en chef des services techniques, Deguin, rédacteur, avaient tenu à venir, une dernière fois serrer la main de leur ami et chef et lui renouveler leurs regrets en même temps que leurs vœux pour une longue et heureuse retraite.

Un drame navrant hier à Calais

UN ENFANT DE DOUZE ANS A TUÉ ACCIDENTELLEMENT SON JEUNE FRÈRE D'UN COUP DE FUSIL

Hier, vers 6 heures, M. Eugène Cuvelier, 37 ans, marchand de charbon, route de Boulogne, à Calais, rentrait de la chasse et déposait sur le lit son fusil dont il avait, par imprudence, laissé l'un des canons chargé. Il se rendait ensuite dans la cour pour vaquer à ses occupations. Mme Cuvelier, pendant ce temps, était occupée à rendre la monnaie à une cliente.

Deux des petits enfants, le petit Raymond, 12 ans et le jeune René, 6 ans, s'introduisaient après la sortie de leur père, dans la chambre à coucher. Que se passa-t-il exactement ? On ne sait. Toujours est-il qu'une détonation retentit soudain, ébranlant la maison.

Mme Cuvelier, pressentant un malheur, se précipite et trouva sur le plancher, baignant dans une mare de sang, le petit René qui, la tête fracassée, ne donnait plus signe de vie. Sur une chaise, le jeune Raymond, tenant encore le fusil à la main, était agenouillé, pleurant. A cet horrible spectacle, la pauvre maman jeta un cri et s'évanouit. Quand il survint quelques minutes plus tard, le mari se précipita sur le corps de son enfant, mais la mort avait fait son œuvre.

Des voisins cependant, étaient accourus. Ils prodiguèrent des soins à Mme Cuvelier et allèrent chercher le docteur Guyot, médecin-légiste, qui constata le décès et rédigea son rapport. Il fallut de longs soins pour ranimer la pauvre mère, dont la désolation est immense.

Le petit Raymond, auteur de l'accident, est chez des voisins. Il sera interrogé aujourd'hui par le commissaire de police.

COUR D'APPEL DE DOUAI

DEUX BOUCHERS DE WAZIERS VOIENT LEURS CONDAMNATIONS CONFIRMÉES

Procédant à une inspection dans la commune de Waziers, M. le docteur vétérinaire Salomé découvrait à quelques jours de distance deux dépôts de viande non estampillée et des quartiers avariés, chez deux bouchers de Waziers : Louis Mener et Raymond Lechaix.

Poursuivis devant le Tribunal correctionnel de Douai, Mener se voyait condamné, le 7 juillet dernier, à 15 jours de prison, 2.000 francs d'amende et deux insertions du jugement, tandis que Lechaix, à la même audience, récoltait deux mois de prison, 3.000 fr. d'amende et quatre insertions.

Sur appel de leur part les deux bouchers ont comparu hier devant la 4e chambre.

La Cour n'a pas admis leurs explications. Elle a confirmé purement et simplement la décision des premiers juges.

DES CHEMINOTS REÇUS AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

On nous communique :

« Une délégation de la Fédération des Cheminots de France a été reçue le 29 décembre au Ministère des Travaux publics. Il lui a été confirmé que la question des augmentations des salaires n'a pas varié ; le Gouvernement insiste pour que les Compagnies fassent un effort en faveur du petit personnel ; aucune solution n'est encore intervenue.

« La question des retraites, de la réintégration des agents après leur service militaire ont également fait l'objet d'échanges de vues. »

LÉGION D'HONNEUR

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Nous apprenons la promotion, au grade d'Officier de la Légion d'honneur, de M. Henri Lillaz, le sympathique industriel parisien bien connu.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Sont promus ou nommés au grade de :

Commandeurs. — MM. Guillanmot, conseiller d'Etat honoraire ; Paillot, conseiller à la Cour de cassation ; Prouhéram, procureur de la République près le Tribunal de la Seine.

Officiers. — MM. Mornet, avocat général près la Cour de cassation ; Mourlon, président de Chambre à la Cour de Douai.

Chevaliers. — MM. Certeux, conseiller à la Cour de Douai ; Legrand, ancien juge au Tribunal départemental du Pas-de-Calais ; Martin, juge de paix du canton Sud-Ouest d'Amiens ; Krémp, avocat à Béthune.

Mme Weber supérieure de la prison départementale de Mulhouse.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Passable, ciel ouvert ou très nuageux, bruine éparses. Vent variable. Température stationnaire ou en hausse. Minimum : 7°.

ROUBAIX
Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

Le 19 décembre, M. Lemoine Raymond, âgé de 23 ans, manœuvre, demeurant rue Sadi-Carnot, à Wasquehal, alors qu'il était occupé aux Usines de Saint Gobain, est accidentellement tombé dans une cuve d'eau bouillante.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Buttin, M. Lemoine, cruellement brûlé, était transporté à l'Hôpital La Fraternité.

Malgré tous les soins dont le blessé a été entouré, il a succombé hier soir à ses blessures.

DÉPART DE M. CHARLES LOUCHE CHEF DU BUREAU DES ÉCOLES

M. Charles Louche, Chef du Bureau des Ecoles, atteint par la limite d'âge, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er janvier. Dans une réunion intime organisée hier au Café Vanbelleghem, rue Neuve, 12, le personnel des bureaux de la Mairie, lui a fait ses adieux. M. Emile Vérin, Chef du Bureau de l'Etat-Civil, s'exprimant au nom de tous ses collègues, l'a félicité et assuré qu'il emportait dans sa retraite l'estime, l'amitié et la sympathie sincère de tous.

Après avoir présenté les vœux du personnel au nouveau retraité et à sa famille, M. Vérin a offert à Mme Louche, une superbe gerbe de fleurs et remis à M. Louche, un cadeau qui lui rappellera l'amitié et le souvenir de tous ses collègues.

Cette petite manifestation qui s'est déroulée dans le cadre familial des employés de la Mairie a profondément touché M. Louche, à qui nous souhaitons une longue et heureuse retraite bien gagnée après une carrière dignement remplie.

Si vous désirez faire un cadeau qui plaise à coup sûr, choisissez chez votre horloger une merveilleuse « Bulle-Clock ». Cette pendule électrique, la première du monde, est le cadeau rêvé. Toute la vie, il vous rappellera au souvenir de l'ami. 4315

MANIFESTATION DE SYMPATHIE

Le personnel des Hospices s'est réuni hier à l'hôpital « La Fraternité » pour manifester sa sympathie à M. Oscar Bonte, sous-économe des Hospices de Roubaix, qui quitte l'établissement pour prendre, après 35 années de bons et loyaux services, dans les établissements hospitaliers de Roubaix, une retraite bien gagnée.

Au nom de tout le personnel, M. Caron, a pris la parole pour féliciter, en termes charmants, son collaborateur.

Un souvenir lui a été offert par le personnel de l'établissement.

DANS LA POLICE

Les concours qui ont eu lieu dans la police, au cours de la semaine, ont permis de préparer un mouvement qui est en ce moment, soumis à l'agrément de M. le Préfet du Nord.

Les promotions ci-dessous seront rendues définitive, après sanction de l'autorité préfectorale.

Au grade de brigadiers : MM. Palechnier Ernest, Delvincourt Jules, Stadler Charles.

Au grade de sous-brigadiers : MM. Desrumaux Jacques ; Frieys Jacques, Carette Henri.

M. le sous-inspecteur Gustave Leclercq a été admis à faire valoir ses droits à la retraite ; M. Déronne, brigadier, lui succédera en qualité de sous-inspecteur.

Avis aux Brasseurs

L'UNION GÉNÉRALE DES SYNDICATS DE LA BRASSERIE FRANÇAISE, dont le siège est à PARIS, 3, rue Washington,

Estimant, d'une part, que la densité originelle d'une bière est un facteur tout-à-fait accessoire pour évaluer la qualité et la finesse de ce produit.

Estimant, d'autre part, que le Régime des Bières est régi par le Décret du 28 juillet 1908, art. 2 « Doit être désignée sous le nom de PETITE BIÈRE », la bière provenant d'un moût dont la densité est inférieure à 2°.

Tout en approuvant les prescriptions relatives au jaugeage de tous les récipients servant à la vente des liquides.

A déféré au Conseil d'Etat — en ce qui concerne la densité — les arrêtés préfectoraux des 1er octobre et 20 novembre 1926, de M. le Préfet du Nord.

Elle défère également au Conseil d'Etat l'arrêté du 6 décembre 1927, pratiquement inapplicable qui crée une différence de régime entre diverses catégories de bières et aboutit en définitive à un traitement de faveur pour les Bières Etrangères.

Mais, en attendant avec la plus entière confiance la décision du Conseil d'Etat — qui ne manquera pas d'annuler ces arrêtés — le Syndicat des Brasseurs du Nord conseille à ses adhérents et aux Brasseurs vendant de la bière dans le Nord — pour éviter des contraventions — d'indiquer provisoirement la densité originelle de leur bière, étant bien entendu qu'ils n'obtempèrent aux arrêtés que contraints et forcés et jusqu'à décision du Conseil d'Etat.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Les opérations qui se sont déroulées, au cours de l'année 1927, à la Caisse d'épargne, sont examinées en ce moment. D'après les résultats que nous avons connus chaque semaine, nous pouvons présumer que les versements auront été très nombreux et très importants. Ils l'emporteront d'un nombre élevé de millions sur les remboursements. Nous ne serions pas autrement surpris que la somme en excédent oscille entre 25 et 30 millions.

Cela prouve-t-il que l'année a été prospère ? Nullement. Cela prouve que les travailleurs de Roubaix sont très prévoyants. Et aussi qu'ils ont bouclé à l'achat.

On s'attendait généralement, après la stabilisation de fait de la livre aux environs de 124, à une diminution des prix. Elle s'est produite, mais à un rythme si paresseux et dans des proportions si faibles qu'une crise de sous-consommation s'est manifestée, au grand préjudice du commerce, d'abord, de l'industrie, ensuite.

Tout se tient dans la vie économique. Quand les individus restreignent leur consommation, il y a crise commerciale.

Le commerce n'écoulant pas ses produits, n'achète plus, ne s'approvisionne plus, il y a crise industrielle. L'usine produisant et n'écoulant pas, va au ralenti, il y a crise de chômage. L'ouvrier ne touchant plus son salaire, n'achète plus que l'indispensable, et encore : c'est la crise économique avec tous ses dangers.

Cela prouve à l'évidence, du reste, que la vie n'est pas dépendante de l'or, mais de la production et de la consommation. Et que c'est une singulière erreur de croire — on en revient heureusement — qu'un pays est riche quand il a beaucoup d'or. Un pays est riche quand il produit beaucoup, qu'il consomme beaucoup, qu'il expédie beaucoup. Le travail seul est une source de richesse et de bien-être.

Voulez-vous des cadeaux ?...
Un coup d'œil aux MAGNIFIQUES ÉTALAGES de la Rue de Lannoy
Vous y trouverez LE PLUS GRAND CHOIX AUX MEILLEURS PRIX.

CHRONIQUE THÉATRALE

« LA TOSCA » A L'HIPPODROME

L'œuvre sombre et tragique tirée du drame en cinq actes de V. Sardou, a inspiré au compositeur italien Giacomo Puccini, un opéra en trois actes qui ne manque ni de finesse, ni de souffle, ni de gravité dramatique.

La Tosca, représentée en 1903 à l'Opéra-Comique à Paris, tient la scène, depuis, avec un succès égal. La troupe de Gand, en vint donner, jeudi soir, à l'Hippodrome-Théâtre, une bonne interprétation. L'orchestre, dirigé par M. de Praeter, sut avec un sentiment très délicat, en caresser la musique émouvante, qui, par instants, est d'une splendide inspiration.

Mme Barrau, prête au rôle de Floria Tosca, toute sa passion, sa finesse et sa grâce. Elle fut une bien belle tragédienne au 2e acte et aussi au 3e, sa voix, qui a tant de ressources, se joua des difficultés d'une partition qui en contient beaucoup.

M. Lesens, se fit applaudir dans le rôle de « Cavaradossi », qui est bien dans ses cordes. Le lamento du 3e acte dut être bissé.

M. Huyghe fut un excellent Scarpia. Il a un très bel organe, qu'il conduit avec aisance et facilité, mais qui gagnera beaucoup à être très adouci. Le feu scénique fut très bien.

Les autres rôles : Le Sacristin (M. de Raeve) ; Angelotti M. Buyck ; Spoletta, M. de Baets, furent bien tenus.

La soirée se termina sur un grand ballet, charmant, du reste, de Robert Guillemyn, où les dames du corps du ballet, notamment Mme Jivotti et Legot, firent merveille.

Jeudi 12 janvier, « Carmen », l'opéra-comique si coloré et si populaire de Bizet.

Le Flâneur.

LA COURSE DU FLAMBEAU

C'est parlant un triomphe. Peut-il d'ailleurs en être autrement lorsqu'il s'agit d'un chef-d'œuvre comme La Course du Flambeau.

Le thème de la forte et émouvante pièce de Paul Hervieu c'est l'amour maternel, cet amour maternel prêt à tous les sacrifices et dont la seule récompense est de voir l'enfant partir heureux par ce sacrifice.

Rappelons que ce beau spectacle du Cycle Ch. Baret sera donné le dimanche 1er janvier (matinée et soirée) à l'Hippodrome-Théâtre.

Bock Meyerbeer LE PLUS ..... APPRÉCIÉ

CASINO-THÉATRE

Allez passer les fêtes du Nouvel An en assistant au Casino-Théâtre aux représentations de « La Dame en Décolleté », qui auront lieu ce soir à 8 h. 30, demain dimanche à 3 h. et en soirée à 8 h. 30 et lundi en soirée à 8 h. 30. C'est trois heures de fou-rire, une soirée agréable à passer et le plus beau cadeau qu'on puisse offrir à l'occasion des fêtes du Jour de l'An. Retenez vos places d'avance au bureau de location : 12, Place de la Liberté, Téléphone : 13-14.

LAVEUSES
DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR
200 machines chêne et sapin, dont 50 modèles (avec moteur 465 fr., avec volant 135 fr.), livrées la plus grande largeur 100 fr. Garantie 5 ans : J. OLIVIER BRASSART, 166, rue de Paris, TOURCOING (près Gare des France).
On porte à domicile (gratuitement). 826

POUR LE TIMBRE ANTI-TUBERCULEUX

Le Comité du timbre antituberculeux a reçu les sommes suivantes : après un banquet, quête faite chez M. Honoré-Bury, rue Monge 17 francs ; de M. Albert Leclercq, après un banquet 20 francs.

Merci à tous.

Phonographes
J. BARDIAUX. Seule Maison, 53, rue de Lannoy, accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé.
LUTHERIE JAZZ-BAND
depuis 475 fr. — Facilités de paiement.
MAISON DE CONFIANCE

LE GRAND GALA A L'HIPPODROME JEUDI PROCHAIN POUR LE TIMBRE ANTI-TUBERCULEUX

Le grand gala que le Comité Roubaisien du timbre antituberculeux organise, en accord avec la direction de l'Hippodrome, promet un succès sans précédent.

En effet, quand le programme officiel sera connu du public, il est à craindre que les retardataires ne puissent trouver de place.

Dès maintenant, nous pouvons dire que la troupe de Gand interprétera, avec ses meilleurs éléments Le Maître de Chapelle. Location chez Jubé, rue de la Gare.

MAINTENANT... JE VOIS CLAIR grâce à JOSE FRIBOURG Opticien-Spécialiste « A l'Optomètre » 15 bis, Grande-Rue, ROUBAIX
LUNETTERIE OPTIQUE
ORDONNANCES — RÉPARATIONS

A QUI LE MORCEAU DE PORC ?

M. Laevens Léon, domestique chez MM. Monte Florisse, demeurant rue Saint-Amand 40, a trouvé rue des Longues Haies, à hauteur de la rue Dupleix, un quartier de viande de porc qu'il a déposé au poste central de police.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 27

Par arrêté en date du 21 décembre 1927, M. le Préfet du Nord a décidé que les riverains de la route départementale N. 27, autor